



ASSUR CHANTIER Garantie des Dommages en cours de Chantier

Votre Problématique actuelle :

Le vandalisme, le vol, la casse de matériels lors d'un chantier d'installation sont des menaces qui pèsent quotidiennement sur l'entreprise.

- L'installation vous appartient jusqu'à sa réception : en cas de sinistre, vous devez refaire les travaux;
- Les valeurs sur chantier peuvent être élevées, et la main d'œuvre nécessaire à la réparation est un coût supplémentaire non facturable à votre client;
- Le nombre de vol de matériels et/ou matériaux ne cesse d'augmenter;
- Le plus souvent, aucun responsable n'est trouvé, il n'y a alors pas de recours possible.



Objet de la garantie :

- ⇒ **Nous vous garantissons la réparation des dommages subis par vos matériels ou installations, pendant vos chantiers.**
- ⇒ **A compter de la 1^{ère} livraison sur le chantier jusqu'à la réception.**



Notre Proposition :

Un contrat unique pour:

- ★ **Garantie automatique** jusqu'à **15 000€** pour tous vos chantiers de l'année, sans formalités;
- ★ Extension de la **garantie à 100% de la valeur de votre chantier**, au cas par cas, sur simple déclaration;
Règlement de la prime par virement.

- ★ **Garantie « Tous Risques »** pendant votre chantier (incendie, vandalisme, vol, ...);
- ★ **Prise en charge des frais** consécutifs à un dommage : **pièces, main d'œuvre, frais divers, déplacements;**
- ★ **Indemnisation directe de l'installateur :** vous établissez le devis de remise en état sur la base des coûts de revient.

Exemple de sinistres couverts :

Centrale froid : en arrivant sur votre chantier, vous retrouvez votre centrale froid endommagée par un chariot élévateur.

Vol de matériel : vous retrouvez un matin l'installation endommagée. Les voleurs ont vandalisé le chantier pour prendre le cuivre.

Erreur de votre technicien : votre technicien fait une erreur dans ses raccordements, et le compresseur casse lors de la mise en route.

Incendie sur chantier : les locaux en cours de construction dans lesquels vous intervenez sont victimes d'un incendie. Le chantier n'est pas réceptionné, et donc pas assuré.

Cartes de communication endommagées : un électricien branche en 220V des cartes de communication installées par vos soins. Il conteste sa responsabilité et refuse de rembourser les cartes.





ASSUR CHANTIER Garantie des Dommages en cours de Chantier

Un exemple réel

La société X Froid a un chantier d'installation de froid, dans une petite ville de province.

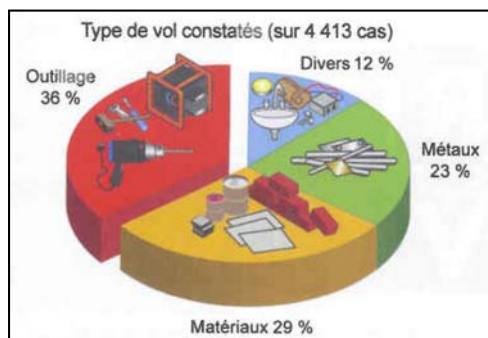
En revenant un lundi matin, ils retrouvent la centrale froid détruite et irréparable.

Le samedi soir précédent, 2 hommes ont abîmé la centrale à coups de marteaux. Placés en garde à vue par la gendarmerie, ces deux personnes sont insolvable, et ne peuvent pas réparer les dégâts.

L'assureur RC de ces 2 personnes refuse (à juste titre) sa garantie, puisqu'il s'agit d'un fait volontaire.

⇒ **Pour X Froid, pas d'assurance, pas de recours, donc un préjudice qui s'élève à 27 000€!**

Quelques chiffres importants:



Parmi les vols constatés sur les chantiers:

- ⇒ 56% sont des vols simples;
- ⇒ 43% sont avec effraction;
- ⇒ 1% avec violence ou séquestration.

- ⇒ Les professionnels du bâtiment ont subi en moyenne 2,64 vols sur la période de dix mois;
- ⇒ Une entreprise sur deux a été victime d'au moins un vol significatif (de plus de 10 000€).

Les vols coûtent de plus en plus cher.

Le montant moyen dans les quatre départements les plus touchés est de:



Bouches-du-Rhône : 11 000€

Haut-Rhin : 12 000€

Allier : 13 000€

Var : 15 000€